

Compte-rendu du Conseil d'Administration du dimanche 12 septembre 2021 10H30.

Sont présents, Maryse BOILEAU, Antoine CUNAT, Jean FAIVRE, Gilbert FLECK, Irène OUDOT, Brigitte RAMPAZZO, Jean-Pierre RAMPAZZO, Philippe RIBLET, Bruno ROTA, Frédéric VINCENT.

Sont absents excusés Jean-Pierre AMET, Gérard COMTE, Laurence COMTE, Pierre COMTE, Claude GERMAIN, André-Pierre HENNY, Gérard PERRIN, Véronique PERRIN, Daniel REDOUTE et Marise THIEBAUTGEORGES.

Le Président Jean-Pierre RAMPAZZO salue les présents et demande d'observer un moment de recueillement à la mémoire de Denis HOFFMANN membre du Conseil d'Administration disparu le 19 mars, il y associe Madame Lucienne COMTE et Monsieur René DIDIER.

l'ordre du jour est le suivant:

- 1) État des finances de l'Association et des activités sportives.
- 2) Point sur les autres activités.
- 3) Quel avenir pour les diverses activités et animations au GCL.
- 4) Questions diverses.

Point N° 1: État des finances de l'Association et des activités sportives.

Au 31 août pour l'association hors activités sportives (Pétanque et Sport-Boules) les recettes sont de 13 762,35 € et les dépenses sont de 10 134,90 €.

L' excédent est de 3 627,45 € ce qui avec le solde 2020 nous donne une disponibilité de 3 122,94 €.

Nous avons obtenu une subvention de 5 000 € de la ville du THILLOT, de 300 € de celle de RAMONCHAMP et de 30 € de celle de de RUPT SUR MOSELLE.

Le Crédit Agricole nous a versé 400 € somme affectée à la Pétanque par contre la nouvelle direction du Crédit Mutuel nous fait payer des frais de tenue de comptes pour la première fois depuis plus de 40 ans et nous a proposé un montage que nous n'avons pas pu réaliser pour nous verser une aide financière.

Le mécénat d'entreprises nous a permis de récolter 2 250 € et nous avons enregistré des dons pour 3 464,38 €.

L'activité Pétanque a enregistré pendant la même période des recettes pour 1 484,87 € et des dépenses pour 1 354,74 €.

L' excédent est de 130,13 € ce qui avec le solde 2020 nous donne une disponibilité de 1 506,61 €.

Une subvention du Conseil Départemental de 200 € non encore versée a permis l'acquisition de petit matériel pour 414 €.

L'activité Sport-Boules a pour sa part enregistré des recettes pour 1 837,56 € et des dépenses pour 1 716,76 €.

L' excédent est de 120,80 € ce qui avec le solde 2020 nous donne une disponibilité de 1 274,45 €.

L'achat de porte-boules pour 672,48 € et l'acquisition de petit matériel pour 201 € a été possible grâce à une subvention du Conseil Départemental de 428 €.

Le CBD 88 a apporté une aide de 300 € et la FFSB une aide de 110 € pour la reprise des licences 2021.

Sur proposition du Président il est décidé à l'unanimité de verser 1 000 € (500 € déjà versé) à chaque activité sportive.

L'année 2021 ayant été tronquée comme l'année 2020, pour 2022 la gratuité (cotisation et licence) est accordée à chaque adhérent 2021, mesure déjà adoptée lors du Conseil d'Administration du 27 décembre 2020.

Point N° 2: Point sur les autres activités.

Cette saison malgré les restrictions sanitaires nous avons pu mettre sur pied 14 animations Pétanque les mardis ou jeudis , 4 animations Tennis de Table les vendredis, 16 animations Sport-Boules les lundis et samedis et 3 sorties découvertes certains mercredis.

L'activité Pétanque Compétition a repris en juin avec la participation à trois rencontres CDC Vétéran les mardis et à une en CDC Open le samedi, il reste une rencontre en CDC Vétéran et trois en CDC Open.

A signaler que la Commission des Compétitions ne nous a pas accordé d'organisation.

Les contraintes sanitaires imposées nous ont fait renoncer à l'organisation des concours de Lyonnaise prévus cette saison et tant que « le pass sanitaire » sera obligatoire pour les concours de Pétanque FFPJP nous n'organiserons aucun des concours 8 doublettes programmés les samedis en automne-hiver.

Point N° 3: Quel avenir pour les diverses activités et animations au GCL.

En ce qui concerne la Pétanque Compétition nous pensons engager le même nombre d'équipes (Une en Vétéran et une en Open) mais nous ne demanderons pas d'organisation dans la mesure où on ne nous en donne pas.

L'organisation des concours hivernaux est subordonnée à l'évolution de la situation sanitaire.

L'Assemblée Générale de l'activité Pétanque Compétition est fixée au mardi 26 octobre 19H.

Pour le Sport-Boules à la demande de la LBR Grand Est nous avons déjà donné les dates des concours que nous prévoyons d'organiser à savoir.

Le Challenge Pierre POIGNET le jeudi 7 Juillet 2022 (16 quadrettes) à 9H.

Le Challenge de la Ville du THILLOT le dimanche 31 Juillet 2022 (32 doubles) à 9H.

Le Challenge des Mynes du THILLOT le dimanche 25 Septembre 2022 (16 quadrettes) à 9H.

Nous organiserons ces manifestations que si les restrictions sanitaires sont supprimées.

Les entraînements reprendront normalement dans la suite de l'après confinement les jeudis.

L'Assemblée Générale de l'activité Sport-Boules est fixée au mardi 19 octobre 19H.

La Pétanque Loisir continuera sous la même forme que celle élaborée depuis la reprise.

Cela se fera sans droit d'inscription et seront invités certains joueurs de clubs voisins.

Le Tennis de Table reprendra ses activités normalement les vendredis.

Les balades, randonnées et visites découvertes se poursuivront comme avant la pandémie.

Point N° 4: Questions diverses.

La date de l'Assemblée Générale a été fixée au dimanche 19 décembre suivi d'un repas d'environ 25 € pris au restaurant de la Place au THILLOT chez Marise et Philippe THIEBAUTGEORGES.

Sur proposition du Président il sera demandé pour le repas 10 € à chaque adhérent et 20 € pour le conjoint non adhérent, la Secrétaire Brigitte RAMPAZZO se charge des démarches.

Il est 11h30 le Président lève la séance.